



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU COMITÉ DES JSL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 DES JSL

### FIN DE SAISON 2025/2026

– MARDI 30 JUIN 2026 –  
18H30 (ÉMARGEMENTS)  
19h00 (DÉBUT)

Jeunes Sportives Luronnes  
Stade Municipal  
31B Rue Henry Marsot  
70200 LURE  
Tel : 03.84.30.36.87  
www.jslurefootball.fr  
[lure.js@lbfc-foot.fr](mailto:lure.js@lbfc-foot.fr)

---

NOM : .....Prénom : .....  
Date de naissance : ...../...../.....  
N° de licence : .....  
N° de téléphone : .../.../.../.../... Adresse mail : .....  
Adresse postale : .....  
Code postal : .....Commune : .....

souhaite être candidat/candidate au comité des Jeunes Sportives Luronnes.

Fait à : ..... Le : ...../...../2026  
Signature :

**FORMULAIRE À DÉPOSER AU CLUB, OU PAR VOIE POSTALE OU PAR MAIL À [lure.js@lbfc-foot.fr](mailto:lure.js@lbfc-foot.fr) À COMPTER DU LUNDI 18 MAI 2026 À 09H00 ET OBLIGATOIREMENT AVANT LE JEUDI 25 JUIN 2026 À 12H00 DERNIER DÉLAI.**

---

Extrait des statuts des JSL (article 6) :

« [...] Ne peut être candidate au comité qu'une personne valablement licenciée lors de la saison en cours ou de la saison suivante et ayant acquittée sa cotisation. Ne peut rester membre du comité qu'une personne ayant renouvelée sa licence et ayant acquittée sa cotisation. Toute personne candidate doit avoir au moins 18 ans au jour de l'assemblée générale procédant au renouvellement du comité.

Tout membre du comité des JSL ne peut être licencié dans un autre club de football du territoire de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et ne peut être salarié du club ou assimilé (service civique, etc).